

**EXPERT FINANCES ET FISCALITE LOCALE (H/F)**  
**Codification du poste - FINC2**  
**Directions des Finances**

**Contexte :** La Métropole du Grand Paris (MGP) a vu le jour le 1er janvier 2016. Elle met en œuvre 5 compétences : l'aménagement de l'espace métropolitain ; le développement économique, social et culturel ; la protection et la mise en valeur de l'environnement ; la politique locale de l'habitat et la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Zone dense urbaine de 814 km<sup>2</sup> et plus de 7 millions d'habitants, elle comprend 130 communes, 11 territoires et la ville de Paris. Le Conseil réunit 209 membres. Au 1er janvier 2019 la MGP comprend 70 agents permanents.

Pour en savoir plus : <http://www.metropolegrandparis.fr/>

La métropole dispose d'un budget de 3,5 milliards d'euros dont 3,4 milliards d'euros sont reversés au titre du circuit financier métropolitain. Le Fonds d'investissement métropolitain mis en place en 2016 a d'ores et déjà permis de financer 326 projets pour un montant total de 68,5 M€.

L'organisation métropolitaine est une administration de mission dont les services se développent en passant en 2019 de 50 à plus de 80 collaborateurs. La métropole se structure pour gagner en performance tout en conservant de la transversalité et de l'agilité.

### **PROFIL DU POSTE**

#### **Missions et responsabilités :**

La métropole du Grand Paris recrute un(e) expert (e) en finances et fiscalité locale placé(e) sous la responsabilité du Directeur des Finances. Le collaborateur recruté aura pour mission de :

- Piloter l'attribution et la gestion financière des subventions allouées notamment au titre du Fonds d'Investissement métropolitain et diffuser la pratique au sein des directions opérationnelles
- Mettre en place l'Observatoire fiscal de la métropole du Grand Paris : diagnostic et analyse, étude d'impact, optimisation
- Suivre le schéma financier et fiscal institué entre les communes, les établissements publics territoriaux et la MGP : attributions de compensation et dotations d'équilibre, évaluation des transferts de charges, évolution du pacte financier et fiscal métropolitain
- Participer à l'évaluation des charges transférées dans le cadre de transfert de compétences
- Participer à la réalisation d'analyses financières et fiscales prospectives et rétrospectives
- Assistance aux recherches documentaires et au suivi des projets de lois de finances.

Ces tâches, non exhaustives, sont susceptibles d'évoluer en fonction des missions et objectifs de la direction, après évaluation. Une forte disponibilité et des capacités d'adaptation sont requises au sein d'une équipe resserrée et dynamique dans un contexte d'organisation des services métropolitains en pleine croissance.

#### **Environnement hiérarchique :**

La direction des finances comprend actuellement 4,5 équivalents temps plein dont le Directeur sous la responsabilité duquel est placé le poste. La Direction des finances est structurée autour de deux pôles : le Pôle budgétaire et comptable et le Pôle Circuits financiers au sein duquel sera positionné le collaborateur recruté.

## PROFIL DU CANDIDAT

### Connaissances professionnelles et qualités recherchées :

#### Connaissances professionnelles

- Bonne connaissance de la fiscalité économique
- Expérience de l'attribution de subvention et de leur suivi
- Expérience en matière de pactes financiers et fiscaux et/ou de transferts de charges
- Maîtrise ou bonnes connaissances des règles budgétaires et comptables des collectivités territoriales
- Forte capacité rédactionnelle et d'analyse
- Aisance sur les outils bureautiques (Word, Excel, Outlook)

#### Qualités

- Grande rigueur et sens de l'organisation
- Sens du service public
- Bonnes qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe

### Formation requise (ou diplôme) :

Titulaire d'un diplôme de formation supérieure économique ou juridique (Master 2, IEP), le candidat dispose d'une expérience de minimum 3 ans en gestion financière (subventions) et en fiscalité locale acquise en collectivité locale, EPCI ou dans une activité de conseil. La connaissance du fonctionnement des structures intercommunales constitue un plus.

Bonne connaissance des règles de la comptabilité publique et maîtrise de l'environnement budgétaire des collectivités et des dispositifs de financement.

### Conditions particulières d'exercice (le cas échéant) :

Capacité d'intégration et d'adaptation dans une administration resserrée.  
Aptitude à l'élargissement des connaissances.

### Autres informations :

Temps de travail : 39h heures hebdomadaires

Régime de congés : l'agent bénéficiera de 25 jours de congés payés annuels et de 2 jours de RTT/mois.

Rémunération selon expérience et ancienneté.

## CONTACT

Candidatures (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr) avec la codification du poste **FINC2** dans l'objet du mail.

## ACCES

Adresse : 15-19 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS

Transports : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C), bus 89

## MODALITES DE RECRUTEMENT

Catégorie : A

Filière : Administrative

Statut : Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Type d'emploi : emploi permanent

Poste à pourvoir à compter du 15 juin 2019.